

Le tournesol

JOURNAL COMMUNAUTAIRE



Janvier
2021

Chers citoyennes et citoyens



Le budget 2021 réfléchi et équilibré

Au nom de tous les membres du conseil, il me fait plaisir de vous présenter un budget équilibré qui prévoit des revenus et des dépenses de 2 127 674 M\$.

L'année 2020 s'est avérée plus compliquée et parsemée d'imprévus à cause de la pandémie par contre comme maire je suis particulièrement fier de nos résultats. Les différents dossiers de développement se sont poursuivis, le camp de jour a été sauvé ainsi que le service de l'écocentre.

Je suis également très satisfait du processus rigoureux que nous nous sommes donnés tout en ayant à l'esprit une saine gestion de la Municipalité. De plus, l'exercice a été marqué par le dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation après plus de 6 ans. Ce dépôt démontre une augmentation des différents secteurs variant entre 9 % et 77 % alors que le secteur des terrains vagues desservis subit une baisse de 7 %. Devant, cette importante fluctuation, un gel de taxes signifiait une importante hausse sur le compte de taxes de plusieurs citoyens. Alors, les membres du conseil se sont orientés vers une baisse maximale des taux de taxes tout en minimisant les dépenses afin de couvrir les frais.

En ce qui concerne les quotes-parts, la municipalité a dû composer avec plusieurs charges supplémentaires notamment auprès de la Régie des déchets avec une facture plus élevée de 19 %, la Sureté du Québec de 7 %, la Régie des incendies de 4 %, la MRC de 3 % et le Transport adapté de 3 %. Donc, malgré une marge de manœuvre serrée, nous avons réussi à diminuer les taux de taxation sauf pour les terrains vagues desservis afin de minimiser l'impact sur certaines hausses de valeurs notamment sur les terres agricoles et propriétés.

Ce qui sera donc imposé et prélevé en 2021 sur tous les immeubles imposables aux taux suivants, par 100 \$ de leur valeur portée au rôle d'évaluation, en fonction des catégories suivantes auxquelles appartiennent les unités d'évaluation :

Catégories	Taux de taxe foncière par 100 \$ d'évaluation Année 2021
Immeubles non-résidentiels (commerciaux)	0,96 \$ comparativement à 1,040 \$ en 2020
Immeubles de six logements et plus	1,00 \$ comparativement à 1,040 \$ en 2020
Immeubles industriels	0,881 \$ comparativement à 1,011 \$ en 2020
Résiduelle (résidentielle)	0,7 \$ comparativement à 0,8 \$ en 2020
Immeubles agricoles	0,6 \$ comparativement à 0,8 \$ en 2020
Terrains vagues desservis	1,2 \$ comparativement à 1,00 \$ en 2020

À titre d'exemple, le propriétaire d'une résidence avec tous les services, évaluée à 140 000 \$, dont la valeur foncière est demeurée la même dans le nouveau rôle triennal d'évaluation, bénéficiera d'une baisse 107,50 \$ sur son compte de taxes 2021 par rapport à celui de 2020. Si cette maison avait subi une hausse d'évaluation à 150 000 \$, le compte de taxes de 2021 aurait subi une baisse de 29,50 \$ incluant l'augmentation de la Régie des déchets de 32,50 \$. Au contraire, si la maison était évaluée à la baisse à 130 000 \$, le propriétaire aurait une baisse de 185,50 \$ sur le compte de taxes 2021.

En ce qui concerne les différentes tarifications, c'est seulement au niveau de la cueillette des déchets qu'une augmentation de 32,50 \$ est imposée. Toutes les autres ne subissent aucune hausse demeurant les mêmes que les années antérieures.

Tarifications	2019 \$	2020 \$	2021 \$
Eau potable	341,48	341,48	341,48
Eau potable (au compteur pour les commerces et industries)	50 % (industries) ou 75 % (commerces) du tarif minimal passé au 1000 m ³		
Égouts	257,48 \$	257,48 \$	257,48 \$
Égouts (bassins et réseaux)	8 cents du 100 \$	8 cents du 100 \$	8 cents du 100 \$
Vidanges	139 \$	142,50 \$	175 \$
Tarif minimal par fiche	52 \$	52 \$	52 \$

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du conseil prévue le lundi 11 janvier à 19 h 30 aura lieu par visioconférence. Ceci est une mesure exceptionnelle prise en raison du passage en zone rouge au Centre-du-Québec. Les citoyens sont invités à poser leur question par courriel à info@sainte-eulalie.ca ou par téléphone au bureau municipal.

Pour tous les détails des réunions du conseil, veuillez consulter le site internet de la municipalité de Sainte-Eulalie.

Tous les [procès-verbaux](http://www.journal-web.net/link/4rgu) sont disponibles sur notre site www.journal-web.net/link/4rgu

FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2021

- Budget totalisant de 2 127 millions de dollars
- Programme triennal d'immobilisation de 11 003 millions de dollars sur trois ans, comprenant les projets suivants :
 - Augmentation de la capacité de la station de traitement et d'épuration des eaux usées
 - Terrasse collective (plan de revitalisation)
 - Génératrices pour le centre communautaire et le bureau municipal
 - L'aménagement des quatre coins Érables, des Bouleaux (sécurité et plan de revitalisation)
 - Halte village-relais (conditionnel à son accréditation et subvention octroyée)
 - Travaux de ponceaux sur plusieurs rangs
 - Amphithéâtre et parvis de l'église (plan de revitalisation)
 - Développement domiciliaire, étude de connexion des services
 - Prolongement du parc industriel 20-55
- 37 000 \$ de Québec en 2020 pour la COVID, ce qui a notamment permis de compenser pour la perte de de 38 200 \$ en revenus qui sont normalement perçus lors des diverses activités de loisirs et de locations de salles. Ainsi que les dépenses supplémentaires reliées aux diverses mesures de désinfections, etc.
- 7 757 millions pour 9 projets subventionnés depuis 2018

MALGRÉ LA PANDÉMIE, LA MUNICIPALITÉ S'ADAPTE ET POURSUIT SES OBJECTIFS VISANT À TOUJOURS MIEUX DESSERVIR SES CITOYENS.

Les autres projets qui se poursuivront :

- Consultation citoyenne réinventée à cause de la pandémie et rédaction de la Politique familiale
- Mise à jour de la Politique Amis des Aînés (MADA) de concert avec la MRC
- Le maintien de l'écocentre à Sainte-Eulalie. Un travail de concertation avec la Régie des déchets
- Plan d'affaires pour implantation d'un nouveau service en produits alimentaires transformés. Projet découlant du Plan de revitalisation
- Affichages industriel et commercial au Parc 20-55 et à l'entrée de Sainte-Eulalie

SOMMAIRE DU BUDGET 2021

Les revenus	2020	2021
	\$	\$
Taxe sur la valeur foncière	1 200 024	1 307 862
Tarification des services (eau, égouts, vidanges)	277 718	316 398
Paiement tenant lieu de taxes	13 583	9 991
Transferts gouvernementaux	289 401	353 637
Autres revenus	115 520	139 786
Total des revenus de fonctionnement	1 896 246	2 127 674

Les dépenses	2020	2021
	\$	\$
Administration générale	415 869	489 674
Sécurité publique	287 282	305 022
Transport	406 846	394 678
Hygiène du milieu	263 655	405 101
Santé et bien-être	5 500	4 000
Urbanisme et développement	112 394	92 856
Loisirs et culture	142 143	132 146
Frais de financement	102 000	110 000
Amortissement	300 000	300 000
Total des dépenses de fonctionnement	2 035 688	2 233 476
Amortissement	(300 000)	(300 000)
Remboursement de la dette	251 114	259 202
Activité d'investissement	90 555	65 000
	1 896 246	2 127 674

MENTION DE REMERCIEMENTS

Au nom de tous les membres du conseil, nous tenons à remercier tous les citoyens et le personnel municipal de leur grande résilience et capacité d'adaptation en cette période plus difficile de pandémie. Un jour ce sera derrière nous assurément ! Aussi, de notre côté, nous avons préparé un budget encore basé sur les différentes mesures sanitaires en espérant pouvoir vous réaliser de belles activités de loisirs en 2021 question de divertir notre beau milieu de vie. Le concours Illumination de notre village se voulait

dans cet esprit et nous sommes à vous concocter encore de belles surprises pour 2021.

Gardez courage et entre temps, prenez bien soin de vous !

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une excellente année 2021. Que la santé, la joie et le sentiment de bien-être vous accompagnent tous les jours de l'année.

Gilles Jr Bedard, maire



HORAIRE DES COLLECTES 2021

Remaniement de la fréquence des collectes. La Régie tient à informer la population de ses municipalités membres des changements apportés au service des collectes porte-à-porte.

Dès le 1^{er} janvier 2021, la collecte porte-à-porte pour les ordures ménagères et les matières recyclables sera dorénavant effectuée à toutes les deux (2) semaines, et ce, toute l'année durant.

Ce service sera effectué en alternance : une (1) semaine pour les ordures et la semaine suivante pour les matières recyclables. Relativement à la collecte des encombrants, la fréquence sera de quatre (4) par année.

Nous vous invitons à télécharger votre calendrier lequel stipule les informations relatives à ce changement. [Calendrier des collectes 2021](http://www.journal-web.net/link/4w8au)
www.journal-web.net/link/4w8au

Pour toute questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Isabelle Deschênes, Directrice générale RIGIDBNY (819) 294-2999

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Vous ne savez pas quoi faire de votre sapin de Noël après la période des fêtes?

Jusqu'au lundi 10 janvier, il sera possible d'aller porter vos sapins dans le stationnement situé entre le Centre communautaire Noé-Tourigny et le bureau municipal. *Prenez note que les sapins seulement seront acceptés* Merci de votre collaboration.

HORAIRE DE COLLECTES POUR LES ORDURES

UN MERCREDI SUR DEUX

13, 27 JANVIER

10, 24 FÉVRIER

10, 24 MARS

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

31 MARS

HORAIRE DE COLLECTES POUR LA RÉCUPÉRATION

6, 20 JANVIER

3, 17 FÉVRIER

3, 17, 31 MARS

www.rigidbny.com

819-294-2999



AUX CITOYENS ET CITOYENNES DE SAINTE-EULALIE

Quelques mots, au nom des membres du Club FADOQ de Ste-Eulalie, pour vous souhaiter une EXCELLENTE ANNÉE 2021 en espérant que vous vous portez bien malgré une période assez difficile. Nous tenons à vous réitérer notre disponibilité en cas de besoin.

Nous remercions les membres qui ont renouvelé leur cotisation pour la présente année et invitons les personnes qui désirent adhérer à notre groupe et qui ont besoin d'information, de ne pas hésiter à contacter un membre du comité. Je vous souligne que même si nos activités sont interrompues durant cette pandémie, votre carte de membre vous permet de bénéficier d'importants rabais chez certains

commerçants et c'est sans compter qu'au niveau provincial, nos dirigeants de la FADOQ interviennent auprès du gouvernement afin de défendre l'intérêt des aînés.

En attendant la reprise de nos activités, nous vous souhaitons d'être aussi courageux que vous l'avez été depuis le début, il ne faut surtout pas lâcher...

Merci de votre attention et nous espérons vous revoir très bientôt.

SANTÉ, BONHEUR ET PAIX POUR L'ANNÉE 2021.

Françoise Vigneault, secrétaire FADOQ de Sainte-Eulalie

ACTIVITÉS...

CONCOURS ILLUMINATION DE NOËL, DÉVOILEMENT DES GAGNANTS : 19 JANVIER À MIDI



Merci à toute la population pour votre belle participation au Concours Illumination de Noël. Au

total, 37 adresses participantes et, à ce jour, près de 300 votes du public!

Les votes prennent fin le 8 janvier ([formulaire de vote www.journal-web.net/link/4mpd6](http://www.journal-web.net/link/4mpd6))

Les gagnants seront dévoilés le 19 janvier à midi sur la page [Facebook de la Municipalité www.journal-web.net/link/4p331](http://www.journal-web.net/link/4p331) par le biais d'une vidéo. Les gagnants seront par la suite contactés par voie téléphonique.

Bonne chance à tous!

REMERCIEMENT



Le Comité de bienfaisance et la Municipalité de Sainte-Eulalie tiennent à remercier chaleureusement tous les citoyens qui ont apporté

leur soutien pour la Guignolée de Sainte-Eulalie 2020.

Vos généreux dons auront permis d'offrir une période des fêtes magiques à des familles d'ici!

Un merci spécial aux organismes et entreprises suivants : la FADOQ de Sainte-Eulalie, Création Dubois, la Caisse Desjardins des Bois-Francs, le député de Nicolet-Bécancour Monsieur Donald Martel, la Carotte Joyeuse et tous les bénévoles qui se sont impliqués dans l'organisation de cet événement.

MERCI ET ENCORE MERCI !



Sentier Le Forestier

PISTE DE SKI DE FOND ET PISTE DE MARCHÉ

Sur le sentier Le Forestier, qu'il est possible de sillonner sur près de 2 km, la municipalité s'est dotée d'un nouveau traceur pour la piste de ski de fond.

Question de maintenir la piste de ski de fond en bon état, il est aussi possible de le faire à pied, tout juste à côté de la piste. La circulation en véhicules motorisés est strictement interdite dans ces pistes. Il

est important de rappeler que la piste cyclable n'appartient pas à la municipalité, mais à des propriétaires privés. Le respect des utilisateurs envers ces propriétaires, ainsi que la personne qui déblaie la piste, est essentiel pour assurer de poursuivre l'entretien de la piste dans l'avenir. Bon ski et bonne marche ! Amusez-vous tout en maintenant une bonne forme physique.

Un message de la Sûreté du Québec

L'HIVER ARRIVE ET LES MOTONEIGISTES AUSSI !



Avec la saison hivernale qui arrive à grands pas, la Sûreté du Québec désire rappeler qu'elle sera présente sur les sentiers de motoneige pour s'assurer de la sécurité des usagers et du respect des lois en vigueur.

Cette présence policière vise à sensibiliser les motoneigistes à adopter des comportements

responsables et sécuritaires. Des interventions seront réalisées dans les sentiers ainsi qu'aux croisements des chemins publics auprès des motoneigistes qui ont des comportements qui compromettent la sécurité des autres usagers. Une attention particulière sera portée à la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux, le non-respect de la limite de vitesse et le non-respect des panneaux d'arrêt obligatoires aux croisements des sentiers et des chemins publics.

Voici le lien pour le communiqué officiel qui contient des conseils de sécurité ainsi que le rappel de la réglementation. [Communiqué motoneiges www.journal-web.net/link/4tukf](http://www.journal-web.net/link/4tukf)

Stéphane Gagnon, Sergent

AVIS AUX CITOYENS

STATIONNEMENT

Du 15 novembre au 15 avril, il est strictement défendu de stationner dans les rues du village et les accotements des rangs pour permettre le

déneigement. Une contravention peut être donnée aux contrevenants par la Sûreté du Québec.

BALISES DE DÉNEIGEMENT

Il est interdit d'installer des balises dans l'emprise des rues publiques. Si vous installez de telles

balises, faites-le sur votre terrain au risque qu'elles soient autrement enlevées.

ÉLAGAGE OU ABATTAGE PRÈS DES FILS MOYENNE TENSION D'HYDRO-QUÉBEC

Les branches des arbres sont régulièrement entretenues par Hydro-Québec pour éviter des situations dangereuses. Pour un signalement,

contactez le service à la clientèle résidentielle pour élagage ou travaux près d'une ligne au 1-888-385-7252

Rappel



Il est important de vous inscrire à notre [Service Alerte Citoyenne! www.journal-web.net/link/9ixo](http://www.journal-web.net/link/9ixo)

Soyez informé en tout temps! Notre système d'alerte permet de vous rejoindre rapidement en cas d'une situation d'urgence, en plus de vous informer sur des situations spécifiques.

Il est de votre responsabilité de vous inscrire. Ce service est tout à fait **GRATUIT** et l'inscription ne nécessite que quelques minutes.

Inscrivez-vous dès maintenant! Si vous n'avez pas accès à internet, communiquez directement avec la municipalité au (819) 225-4345 sur les heures d'ouverture.

Découvrez la version numérique de votre journal au
www.journal-web.net/steeulalie

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EULALIE

Bureau ouvert le lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Téléphone : 819-225-4345

Courriel : info@sainte-eulalie.ca

Bibliothèque ouvert le mercredi de 18 h à 20 h |
819-225-4345 poste 6

www.municipalite.sainte-eulalie.qc.ca

Ambulance des Bois-Francis : 819-758-6732 & 911

Hôpital d'Athabaska : 819-357-2030

Hôpital de Drummondville : 819-478-6464

Info Santé CLSC : 811

Police: 819-293-4428

Pompier : 911

Presbytère : 819-399-2018

Bureau de poste : (819) 225-4115



Soumettez-nous vos articles!

Si vous avez un article à publier en lien avec la Municipalité de Sainte-Eulalie, vous pouvez nous le faire parvenir à l'adresse courriel suivante : info@sainte-eulalie.ca au plus tard le 22 du mois.

L'équipe déploie ses meilleurs efforts pour veiller à l'exactitude des informations présentées mais ne peut toutefois la garantir. De plus, il se peut que le contenu du journal web diffère du journal papier.